Une nouvelle conférence sur la protection des IG pour les ODG le 6 novembre à Montreuil

Dans la continuité de la conférence organisée en 2024, afin de poursuivre la sensibilisation et mobilisation des organismes de défense et de gestion (ODG) à la protection juridique des Indications Géographiques (IG), l'INAO organise une nouvelle conférence le jeudi 6 novembre 2025 à Montreuil. Retenez la date !

L'INAO cherche à sensibiliser et mobiliser davantage les acteurs concernés par la protection juridique des IG. Dans ce cadre, l'Institut a organisé une première conférence sur le sujet en 2024. Suite au succès de l'initiative et aux retours très positifs des participants, une nouvelle édition aura lieu en novembre 2025. Les ODG, administrations, fédérations sont invités à y participer et à échanger autour des actualités et des enjeux de la protection.

Une action indispensable pour garantir la pérennité des IG

Aux côtés d'autres administrations, l'INAO est le garant des indications géographiques françaises. En France et à l'étranger, l'institut veille à ce que les noms des produits sous signes officiels de l'origine ne fassent pas l'objet d'usurpation ou de détournement de notoriété. Pour mener à bien les actions de protection, les organismes de défense et de gestion ont un rôle important à jouer. Cette conférence vous permettra d'en savoir plus notamment sur les actions réalisées et à entreprendre.

Renseignements complémentaires

Jeudi 6 novembre 2025 à Montreuil

Inscriptions à partir du mois de septembre

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/odg-colloque-protection-ig-novembre-2025*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/actualites/protection-des-signes-et-des-denominations